

contient également des graines carbonisées et des fragments de branches. Le rejet de foyer couvre un vestige de sole rubéfiée de 1 à 2 cm d'épaisseur, visible sur les parois nord et est. La paroi est, aménagée «en marches d'escalier», montre plusieurs traces longilignes parallèles à l'axe de la fosse que nous interprétons pour l'instant comme des traces de curage du foyer. Ceci expliquerait l'absence de sole rubéfiée ailleurs dans la fosse.

La fosse **62**, tout à fait comparable à la précédente, a été découverte lors de l'ouverture du fossé **1**. On y a dégagé une sole rubéfiée en place, couverte, là aussi, d'un rejet de foyer au sein duquel plusieurs éléments métalliques (clous?) ont été trouvés.

La nature du matériel archéologique recueilli dans les fosses et certains fossés suggère la proximité d'un habitat dont aucune autre trace n'a été repérée. En effet, les quelques trous de poteau découverts ne forment pas de plan convaincant pour l'instant. Cependant, seule l'étude finale permettra de trancher définitivement.

Etant donné la grande quantité de matériel à traiter et l'état d'avancement de l'étude, nous nous limiterons à la présentation de quelques pièces céramiques significatives issues du fossé **5b** et de la fosse **14**. La dizaine de tessons sélectionnés dans le fossé **5b** représentent trois types de céramique. Tout d'abord, une céramique à pâte fine, dégraissée à la chamotte, noire en surface et au cœur, cuite de façon homogène (1-4). Deux formes se distinguent : des terrines plus ou moins carénées, à épaule marquée et bord arrondi déversé, dont un exemplaire est décoré de traits verticaux très faiblement marqués et un autre d'un trait oblique. Deux grands vases à épaule longue et bord déversé appartiennent au même type de céramique (7-8).

Ensuite un tesson à pâte chamottée assez grossière, noire au cœur et sur la face interne, rouge sur la face externe, provenant d'un *Alterner Kochtopf* (6).

Enfin, un tesson décoré (5) est issu d'un récipient à pâte fine, noire au cœur et dont les surfaces sont affectées de nombreux coups de cuisson. La taille du fragment ne permet pas de détailler le profil du récipient. Le décor en arêtes de poisson est fait de traits larges et peu marqués.

D'un point de vue chronologique, l'ensemble paraît homogène et peut être daté de La Tène III.

Signalons également la présence de trois balles de fronde (9), qui ne contredit pas cette attribution, puisqu'on les trouve dans nos régions à partir de La Tène I.

Un profil complet (10) a été retiré de la fosse **14**. Il s'agit d'un vase situliforme de facture grossière, à pâte chamottée, noire au cœur et sur la face interne, avec des coups de cuisson sur la face externe traitée à l'éclaboussé. Le bord est plat, aminci vers l'extérieur et bien marqué sur la face interne. Notons que le relief de l'éclaboussé est relativement faible et que la partie de la panse située juste sous le bord est lissée. Ces caractéristiques autorisent une datation à la transition Hallstatt-La Tène (G. Destexhe, communication personnelle).

D'emblée, il nous semble intéressant d'insister sur deux spécificités du site. Tout d'abord, la présence de cinq fossés d'époques et de fonctions différentes, parallèles au Geer, à proximité du confluent avec la Mûle. Ensuite, le emploi, parfois répété, des fossés **1**, **3**, **5** et des fosses **14** et **48/61**. Seule l'étude exhaustive du matériel archéologique et des nombreux prélèvements palynologiques, pédologiques et malacologiques nous permettra une vision plus complète et précise de la fonction et de la chronologie des structures. Ceci devrait nous amener à une reconstitution fiable de l'histoire paléoenvironnementale du site et des environs immédiats à travers les âges.

■ 1995-1996

Matériel céramique du site de «La Côtale» de La Tène III (1-9) et de la transition Hallstatt-La Tène (10) (dessin A.-M. Wittek).

